BOUIRA

Les agriculteurs dans la tourmente

A quelques jours de la fin de la période de semence, qui devait s'effectuer du 20 juillet au 1er août, les agriculteurs de Aïn Bessem, commune située à 25 km au sud-ouest de Bouira, sont en proie à la tourmente en raison de l'absence d'eau d'irrigation.

Pourtant, une note ministérielle accrochée dans le hall de la direction de l'hydraulique de Bouira fait état d'une importante quantité d'eau, soit 3 millions de mètres cubes, qui suffirait largement à irriguer les 2 200 ha que les agriculteurs de Aïn Bessem ont consacré à la culture de la pomme de terre, une culture qui nécessite les trois mois de juillet, août et septembre pour la germination des graines qui, en cas de semence tardive, risquent de brûler par les gelées de novembre. La raison de cette indisponibilité de l'eau est due, selon nos sources, aux travailleurs de l'Office des périmètres irrigués de Bouira (Opibo) qui, en grève depuis début juin,refusent de ce fait d'effectuer les branchements nécessaires pour approvisionner les 900 agriculteurs en eau. Des agriculteurs qui misent gros sur leurs semences, payées 50 DA le kilo, et qui n'ont aucune assurance qui les couvrirait en cas de problème. Par ailleurs, selon les même intervenants, toutes les instances responsables du secteur de l'agriculture et de l'hydraulique à Bouira sont unanimes à dire qu'il n'y a aucun empêchement à cet approvisionnement vital, cependant, aucune d'elles ne semble disposée à

Photo : DR

concrétiser ces promesses qui sauveraient la récolte de l'année prochaine et assureraient un travail à plus de 30 000 personnes (saisonniers compris).

Il est à noter que la production en pomme de terre de la wilaya de Bouira, et à grande échelle à Aïn Bessem, est évaluée à 66 000 quintaux de semence ainsi que plus de 594 000 quintaux de pommes de terre, couvrant ainsi la consommation de la wilaya de Bouira ainsi que celle de quatre autres que sont Alger, Sétif, M'sila et Tizi-Ouzou.

Les agriculteurs de Aïn Bessem lancent ainsi un appel de détresse et menacent également de recourir à la force au cas où rien n'est fait par les autorités locales, et ce, en investissant le barrage hydraulique.

Katya Kaci

NAÂMA

Un ex-enseignant tue un berger

Le drame a eu lieu dans la commune d'El-Biodh, au début de cette semaine.

Un retraité de l'enseignement, âgé d'une cinquantaine d'années, propriétaire d'une parcelle de terre agricole au lieudit Hamra, dans la commune d'El-Biod, a ouvert le feu sur un berger âgé d'une trentaine d'années, le tuant sur le coup. Les faits se sont déroulés après qu'un troupeau de moutons eut pénétré dans la propriété du retraité.

Pris d'une colère folle, celui-ci passe à l'acte, il enferme d'abord le troupeau dans un gourbi. La famille du berger, alertée, vint au secours de leur fils.

L'ex-éducateur s'arme alors de son fusil de chasse «double canon», et tue sur place le jeune berger.

L'auteur du drame a été arrêté par la gendarmerie. Notons, par ailleurs, que la sœur aînée du défunt, infirmière à Mecheria, alors en excursion à Marsat-Ben-Mhidi (Tlemcen), en apprenant la triste nouvelle, a été terrassée par une crise cardiaque.

B. Henine

CONSTANTINE

À partir du 1er août, le tiers payant généralisé à l'ensemble des assurés sociaux

Bénéficiant, jusque-là, uniquement aux retraités, malades chroniques et personnes âgées et à faible revenu, le système du tiers payant sera généralisé à partir du 1er août à l'ensemble des assurés sociaux titulaires de la carte Chifa.

«Dans le cadre de la généralisation du tiers payant à l'ensemble des assurés sociaux, il a été décidé, à partir du 1er août prochain, d'étendre le bénéfice de cette mesure aux assurés sociaux titulaires d'une carte Chifa, ainsi qu'à leurs ayants droit», a indiqué, hier, M. Nekhoul, directeur de la Cnas de Constantine lors d'une conférence de presse tenue au siège de la caisse.

L'assuré social bénéficiaire du tiers payant, qu'il le soit dans le cadre de l'élargissement ou qu'il le soit déjà au titre de sa qualité de malade chronique ou de retraité, peut désormais s'adresser, pour se procurer ses médicaments, à n'importe quelle pharmacie conventionnée de la wilaya de Constantine, et ce, quel que soit le centre de payement dont il relève.

Autrement dit, le système du tiers payant «est un moyen d'acquisition de produits pharmaceutiques sans avoir à faire l'avance des frais au profit des assurés sociaux et leurs ayants droit».

Il est utile de noter dans ce contexte que «seules les ordonnances dont le montant est égal ou inférieur à 2 000 DA sont prises en charge dans le cadre de ce nouveau dispositif. Aussi, lorsqu'il s'agit de la troisième ordonnance pour le même bénéficiaire, au cours d'une période de trois mois, l'assuré social devra régler le montant de son ordonnance et sera par la suite remboursé par son centre de paiement».

S'agissant du nombre de bénéficiaires du système du tiers payant titulaires de la carte Chifa au niveau des différentes agences de la Caisse nationale des assurances sociales de Constantine, il est de 258 555 assurés, dont les malades chroniques, les retraités et les invalides.

Concernant les pharmacies conventionnées, des 336 enrôlées dans ce système, 325 sont déjà opérationnelles à Constantine.

Farid Benzaid

GUELMA

Les espaces verts transformés en dépotoirs

Les cités et les quartiers périphériques de la ville de Guelma font grise mine. Les habitants dénoncent «l'état lamentable des aires de jeux et des espaces verts qui sont "labourés" par les piétons et les voitures».

Ces aires censées être des lieux de détente et de distraction, notamment pour les enfants, sont devenues aujourd'hui des dépotoirs.

Aucun programme de gestion et d'entretien de ces espaces n'a été mis en œuvre par les services de l'APC de manière à embellir ces quartiers et protéger l'environnement et la santé du citoyen.

Il suffit de visiter l'espace qui sépare la cité Khalla et les bâtiments administratifs appelés communément les «80 bureaux», devenu un endroit où s'amoncellent des détritus de tous genres et où poussent broussaille et herbes sauvages, et celui de la cité Bara (ex-Soreco), derrière l'abribus des lignes 2, 4 et 6, une véritable poubelle à ciel ouvert qui se transforme la nuit en refuge pour les délinquants.

S'ajoutent les opérations de désherbage effectuées d'une manière anarchique dans quelques quartiers de la périphérie, comme celle effectuée à la cité du Champ de manœuvre où les agents de la commune n'ont pas trouvé mieux que d'abandonner les tas de mauvaises herbes arrachées, amoncelées devant l'entrée des immeubles, une image qui ternit fortement le paysage.

Face à tous ces problèmes qui touchent à la sécurité et la santé du citoyen, les élus locaux sont fortement interpellés par les riverains qui déplorent la dégradation de l'environnement, qui pourrait avoir des conséquences désastreuse sur la santé et le bien-être des citoyens.

Noureddine Guergour

Problème de distribution d'eau potable au Boulevard Souidani-Boudjemmaâ

Les riverainss du boulevard Souidani-Boudjemma, au centre-ville de Guelma, sont confrontés depuis plusieurs jours à un sérieux problème d'eau, surtout ceux des étages supérieurs. «L'eau arrive difficilement», nous affirment les résidants de ces immeubles qui déplorent cette situation qu'ils qualifient d'insupportable en cette période de grandes chaleurs, plus particulièrement pour les personnes âgées, dont l'état de santé ne permet pas de faire des allers-retours pour s'approvisionner en eau.

N. G.